

**Continuités et/ou Discontinuités des Politiques Linguistiques et Educatives en
Rapport avec L'enseignement du Français Langue Etrangère au Kenya (De
1963 A 2017)**

Bulili Clara

clarabulili@yahoo.com

Muteba Kazadi

Mubalama Mulenda

Masinde Muliro University

Résumé

La présente étude porte sur les continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives en rapport avec l'enseignement du français langue étrangère au Kenya de 1963 à 2017 et s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. L'étude a pour objectifs de 1. Identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes à caractère éducatif à travers le temps. 2. Etablir le (s) statut(s) des langues d'enseignement à l'école kenyane. 3. Identifier les langues continuellement reprises dans les textes du corpus de l'étude. Ce travail repose sur la théorie du capital humain et de l'économie de l'éducation, développée par Grin (1999), qui s'occupe de l'étude des relations entre langue et rémunération. Les concepts de base de l'étude sont les suivants: capital humain, économie de l'éducation, politique linguistique et éducative, réforme éducative, statuts et fonctions des langues. La collecte des données pour l'étude a été fait moyennant des questionnaires et neuf (9) textes officiels à caractère éducatif, des rapports des différentes réformes scolaires au Kenya. Les textes officiels à caractère éducatif ont fait l'objet de l'analyse de contenu, tandis que les questionnaires ont été analysés à l'aide du logiciel SPSS. L'étude a identifié les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif et les statuts différents de ces langues. L'étude a également établi qu'il y a continuités et discontinuités des politiques linguistiques et éducatives kenyanes par rapport à ces langues. Les résultats de cette étude apporteront, de la part des décideurs des politiques linguistiques et éducatives du pays, des spécialistes en éducation, des responsables scolaires des enseignants ainsi que des apprenants du FLE, des éléments de réflexion et de revalorisation du français dans le système éducatif kenyan.

Mots clés : *politique linguistique et éducative, langue, français langue étrangère, continuité/discontinuité*

1.0 Introduction

La présente étude porte sur les continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives à l'école, avec un accent particulier sur l'enseignement/apprentissage du français. L'étude revêt un caractère interdisciplinaire du fait qu'elle touche, tour à tour, à la politique linguistique, à la sociolinguistique et à la didactique des langues, disciplines relevant de sciences du langage, de l'homme et de la société, et qu'elle explore un ensemble de concepts comme cohabitation des langues, réforme, statuts, fonctions et prestige de celles-ci.

S'agissant de la politique linguistique, Cuq (2003) « tient à la disposition d'objectifs généraux (statut, emploi et fonction des langues, implication en matière d'éducation, de formation, d'information et de communication). C'est cette conception de la politique linguistique développée par Cuq qui nous a intéressé dans la présente étude car, elle reprend les préoccupations qui sont les nôtres, notamment : statut, fonctions des langues et leur implication en matière d'éducation et de formation scolaires.

Cette étude s'est intéressée aussi à la didactique des langues, qui a pour objet, d'après Cuq et Gruca (2005), l'étude des conditions et des modalités d'enseignement et d'appropriation des langues en milieu non naturel. Ces auteurs affirment que les langues étrangères s'inscrivent au sein de la didactique des langues dont elles constituent des sous-ensembles particuliers. D'après Castro et Alarcão (2006), cette didactique des langues est considérée comme « didactique du plurilinguisme », qui a pour finalité de comprendre et intervenir sur un objet d'étude, « l'enseignement/apprentissage des langues ». Pour Alarcão, Andrade, Araújo et Melo-Pfeifer (2009), la didactique du plurilinguisme considère les langues comme des objets à valeur cognitive, économique, politique, sociale et culturelle, comme des objets (trans) curriculaires et comme des facteurs de construction du sujet, des groupes et des communautés. Ce concept de didactique du plurilinguisme nous intéresse dans cette étude, sachant qu'il existe, à l'école kenyane, plusieurs langues ayant de statuts juridiques/officiels différents.

Enfin, l'étude a touché à la sociolinguistique, discipline considérée par Baylon (1991), comme ayant affaire à des phénomènes très variés: les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur (s) langue (s), la planification et la standardisation linguistique... Elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel ».

Ainsi conçue, la sociolinguistique nous a intéressé au plus haut point dans ce travail qui a pour préoccupation, d'identifier les statuts, les opinions et jugements, ainsi que le prestige du français à l'école kenyane.

Cette étude s'inscrit dans l'ensemble des études qui prennent en compte les langues dans leurs rapports avec la société et l'école au Kenya. Elle s'appuie visiblement sur le français, langue étrangère qui nous intéresse, dans sa coexistence avec les autres langues et matières d'enseignement/apprentissage à l'école, un processus bien complexe dont la compréhension de

son fonctionnement nécessite la prise en compte de beaucoup de facteurs, notamment les facteurs politiques, économiques et socioculturels.

Objectifs de l'étude

L'étude a poursuivi les objectifs suivants :

1. Identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif à travers le temps, en identifiant les langues continuellement reprises dans les textes du corpus de l'étude.
2. Etablir le (s) statut(s) des langues d'enseignement à l'école kenyane durant la période concernée par l'étude.
3. Identifier les langues continuellement reprises dans les textes du corpus de l'étude.

2. 0 Etudes antérieures

Des études portant sur les politiques linguistiques et éducatives ont déjà été effectuées par d'autres chercheurs, ailleurs au monde et au Kenya. Nous citons quelques-unes de ces études.

Alarcón (2005) a mené une étude intitulée: « La politique linguistique et l'avenir du français au Mexique : étude du cas de l'Université de Veracruz ». L'objectif de cette étude était d'établir si la volonté d'apprendre d'autres langues étrangères, en particulier le français, a vraiment disparu dans la situation actuelle de l'offre. L'étude a pu montrer que le courant du « tout anglais » implanté par le gouvernement dans les institutions éducatives publiques n'est pas accepté par la communauté car il ne répond pas à leurs attentes. La différence avec la nôtre est qu'elle compare deux langues étrangères dans ce pays, le français et l'anglais. Dans sa politique linguistique, le gouvernement veut imposer l'enseignement de l'anglais. Notre étude est en rapport avec les politiques linguistiques et éducatives quant à l'enseignement du français langue étrangère.

Mulinda (2014), a fait une étude sur « le français au sein du multilinguisme tanzanien : défis et perspectives ». Dans sa recherche, il a examiné les raisons qui ont conduit à l'introduction de la langue française dans le système éducatif de la Tanzanie. Il a également évalué la coexistence des langues dans le système social en général et il a présenté le fonctionnement des langues dans le système éducatif. La recherche a montré la menace à laquelle fait face la langue française en Tanzanie, illustrée par la baisse des effectifs aux cours du français à l'université, ainsi que la diminution des écoles offrant le français comme discipline. Cette étude est différente de la nôtre du point de vue des objectifs : les raisons qui ont conduit à l'introduction de la langue française dans le système éducatif de la Tanzanie, la coexistence des langues dans le système social en général et le fonctionnement des langues dans le système éducatif. Néanmoins, les résultats de cette recherche sont utiles pour la présente étude parce que le Kenya et la Tanzanie, sont des pays anglophones et le français est enseigné comme langue étrangère dans ces deux pays.

Au Kenya, Oduor (2010), a réalisé une étude intitulée « A SWOT analysis of the language policies in Kenya and Ethiopia » (Une analyse sur les points forts, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la politique linguistique au Kenya et en Ethiopie). Dans cette étude, le chercheur a étudié le rôle que joue les langues internationales (dans ce cas l'anglais) et les langues vernaculaires par exemple comme langue d'enseignement dans ces deux pays. Le but de cette étude était d'aider les responsables à penser à une politique linguistique en éducation susceptible de rendre plus fort les statuts des langues vernaculaires pour que celles-ci coexistent au même niveau que les langues dominantes dans le système éducatif. L'étude a montré que l'anglais n'est pas maîtrisé en Éthiopie, bien qu'elle soit la langue d'instruction. Cette étude porte sur la politique linguistique en Ethiopie et au Kenya, mais elle diffère de la nôtre du fait qu'elle s'occupe de l'enseignement des langues vernaculaires, tandis que la présente étude concerne l'enseignement du FLE.

Wanjiku-Omollo (2012) a mené une recherche intitulée « Effects of language policy in the school on the learning of Kiswahili in Kapseret Division Uasin Gishu County, Kenya » (les effets de la politique linguistique en rapport avec l'enseignement de kiswahili à l'école dans la division de Kapseret, comté de Uasin Gishu). Cette recherche avait pour objectif d'établir les effets de la politique linguistique dans les écoles primaires, en rapport avec l'enseignement du kiswahili. Cette étude est différente de la nôtre en ce qui concerne la langue cible (le kiswahili), et le fait qu'elle est limitée aux élèves d'une école primaire. Notre étude est en rapport avec l'enseignement du français au niveau secondaire.

3.0 Méthodologie de l'Etude

3.1 Perspective méthodologique de l'étude

Pour établir les continuités et/ou discontinuités des politiques linguistiques et éducatives relatives à l'enseignement/apprentissage du français au Kenya, nous avons opté pour une enquête à double perspective, à la fois historique (diachronique) et synchronique (descriptive).

Nous nous intéressons à la perspective historique pour la présente étude parce qu'elle étudie l'évolution de l'enseignement du FLE au niveau du secondaire au Kenya, de 1963 à 2017, à travers les politiques linguistiques et éducatives qui ont marqué l'enseignement/apprentissage de cette langue. Dans cette étude, nous avons sélectionné et soumis à l'analyse des textes officiels à caractère éducatifs, de 1963 à 2017, qui ont affaire à l'enseignement/apprentissage des langues et en particulier, du français, selon les objectifs de la recherche.

La perspective synchronique est importante dans la présente étude car nous considérerons l'état des politiques linguistiques et éducatives du Kenya au moment présent, avant la réforme du système éducatif du pays mis en place en 2019. Cette prise en compte de la synchronie passe par l'enquête par questionnaire qui permet d'enregistrer les opinions, jugements et attitudes des acteurs éducatifs, intéressés au problème des langues à l'école secondaire kenyane.

3.2 Terrain de l'étude

L'enquête a été réalisée au Kenya. Les textes officiels à caractère éducatif ont été trouvés à K.I.C.D (Kenya Institute of Curriculum Development) et les Archives Nationales à Nairobi, où sont préservés les textes officiels des politiques linguistiques et éducatives du Kenya de 1963 jusqu'à nos jours. Les questionnaires ont été administrés aux responsables scolaires des écoles offrant le français dans les comtés de Vihiga, Kakamega, Kisumu, Mombasa et Nairobi.

3.2.1 Population de l'étude

Notre population est composée des responsables scolaires des écoles secondaires où le français est offert comme une des disciplines à l'examen de K.C.S.E ainsi que des enseignants du FLE au niveau secondaire. Les responsables scolaires sont importants pour la présente étude parce qu'ils ont une grande influence sur le choix des disciplines offertes aux apprenants dans leurs institutions. Les enseignants ont été choisis parce qu'ils s'occupent de la mise en place de la politique linguistique et éducative du pays et ils sont en contact avec les élèves au quotidien.

3.2.2 Échantillon de l'étude

Pour la récolte des données de la présente étude, nous avons opté de recourir aux questionnaires. Compte tenu du grand nombre d'écoles où le français est enseigné, éparpillées dans les 47 comtés, il serait très difficile de parcourir tout le pays afin d'atteindre tous les responsables scolaires dans ces écoles et tous les enseignants du français, pour qu'ils puissent remplir les questionnaires.

Ne pouvant travailler avec tous les 217 sujets dont 126 enseignants et 91 responsables scolaires, nous avons préféré travailler avec un échantillon représentatif de la population mère. Nous nous sommes référée à quelques chercheurs pour déterminer la taille de l'échantillon (Mucchielli, 1990, Mugenda et Mugenda, 1999) qui proposent une taille d'échantillon comprise entre 10% et 30%, lorsque la population étudiée est inférieure à 10 000. Notre échantillon était donc constitué de 17 responsables scolaires et de 51 enseignants, un total de 68 participants, dans 5 comtés du pays. Ces comtés ont été choisis parce qu'ils ont un grand nombre d'écoles où le français est offert comme discipline.

3.2.3 Corpus de l'étude

Le corpus de la présente étude est constitué de neuf textes officiels sous formes de rapports de commissions relatifs à la politique linguistique et éducative au Kenya, pour la période de 1963 à 2017. Ces textes se trouvent dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Texte, année et genre d'écrits

Texte	Année	Genre d'écrits
Texte 01	1964	Rapport de la Commission de l'Education du Kenya
Texte 02	1972a)	Rapport de l'étude du Développement du Programme d'enseignement au Kenya
Texte 03	1972b)	Rapport du Comité de la revue de la formation
Texte 04	1976	Rapport du comité National sur les objectifs et politiques pédagogiques
Texte 05	1981	Rapport de groupe du travail Présidentiel pour l'établissement de la deuxième université au Kenya
Texte 06	1988	Rapport de groupe du travail présidentiel sur l'éducation et la formation de la main-d'œuvre pour la prochaine décennie et au-delà
Texte 07	1999	Rapport de la commission d'enquête sur le système éducatif du Kenya
Texte 08	2012	Rapport de Taskforce sur le rapprochement du secteur de l'éducation avec la Constitution du Kenya 2010
Texte 09	2017	Cadre du Programme d'éducation de base (KICD)

Source : Recherche documentaire

3.3 Techniques de recueil de données

Dans la présente étude, nous avons recouru aux techniques documentaires et à l'enquête par questionnaires pour la collecte des données.

3.3.1 Techniques documentaires

Pour cette étude, nous avons fait analyse de neuf textes officiels à caractère éducatif du Kenya, de 1963 à 2017, que nous avons trouvé dans les archives nationales et à K.I.C.D., portant sur les politiques linguistiques et éducatives. Ces textes sont présentés dans le tableau 2 ci-dessus.

3.3.2 Enquête par questionnaire

Pour la présente étude, nous avons élaboré deux questionnaires pour la collecte des données ; un questionnaire destiné aux responsables scolaires des écoles offrant le français et l'autre, pour les

enseignants de français dans ces écoles. Nous avons choisi l'administration directe où l'individu interrogé a complété le questionnaire de manière autonome et sans assistance. Au total, 51 questionnaires ont été envoyés aux enseignants de français et 17 questionnaires aux responsables scolaires des écoles où les professeurs de français ont participé dans l'enquête.

3.4 Techniques d'analyse de données

Nous avons recueilli deux types de données- celles issues de textes officiels et celles des questionnaires. La technique qui a paru la plus appropriée pour l'analyse de ces données est celle de l'analyse de contenu. L'analyse qualitative a paru la plus appropriée pour l'analyse des textes officiels tandis que l'analyse qualitative et quantitative ont été utilisées pour les questionnaires.

4.0 Résultats et Discussions

Il y a lieu de préciser que l'année 1963 marque l'accession du pays à l'indépendance. Après celle-ci, le pays devait concevoir et mettre en œuvre ses propres politiques linguistiques et éducatives, tandis que l'année 2017 marque l'entreprise de la grande réforme de l'éducation et la mise en œuvre du curriculum 2-6-6-3, adopté au Kenya en 2019. Néanmoins, ce nouveau curriculum n'est pas encore en place au niveau secondaire.

Le premier objectif de l'étude était d'identifier les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif à travers le temps. L'analyse des textes officiels à caractère éducatif nous a permis de retenir que les langues présentes à l'école kenyane de 1963 à 2017 sont les suivantes : anglais, kiswahili, langues locales, français, allemand, russe, latin, mandarin et arabe.

Le deuxième objectif de l'étude était d'établir le (s) statut (s) des langues d'enseignement à l'école kenyane. Il a été constaté que les désignations « langue d'instruction », « langue véhicule d'enseignement, langue matière d'enseignement », « langue matière d'enseignement facultative », « langue matière d'enseignement obligatoire », sont celles qui sont reprises dans les textes du corpus pour référer aux statuts des langues à l'école kenyane. L'anglais et le kiswahili sont les deux langues qui jouissent du statut de langue d'instruction et de celui de langue matière d'enseignement obligatoire. Les langues locales et étrangères sont langues d'instruction pour elles-mêmes et langues matières d'enseignement obligatoires et facultatives : langues matières d'enseignement obligatoires pour les langues locales dominantes (dans les régions d'implantation de l'école) et langues matières d'enseignement facultatives pour les langues étrangères (pour l'ensemble du pays).

Le troisième objectif de cette étude était d'établir les continuités et discontinuités des politiques linguistiques et éducatives par rapport aux langues de l'école. L'étude a permis d'établir que l'anglais et le kiswahili sont les deux langues de l'école, reprises dans tous les textes du corpus, ce qui permet de dire qu'il y a continuité (s) de politique linguistique et éducative du Kenya par rapport à la présence de ces langues à l'école. Autrement dit, ces langues sont omniprésentes ou permanentes dans tous les programmes scolaires, à travers les temps. Sept langues - des langues locales kenyanes, du français, de l'allemand, du latin, du russe, du mandarin et de l'arabe, ne sont

pas reprises dans tous les textes du corpus. Il y a lieu de noter des discontinuités dans la politique linguistique et éducative du Kenya, quant à ces langues.

5.0 Conclusions de l'étude

A la suite des résultats de la présente étude, il y a lieu de retenir ce qui suit :

- a) Les langues d'enseignement dont parlent les différents textes officiels à caractère éducatif de 1963 à 2017 sont l'anglais, le kiswahili, les langues maternelles et les langues étrangères, dont le français, l'allemand et plus récemment le mandarin. La présence de plusieurs langues au sein de l'école au Kenya fait de celle-ci une école multilingue et multiculturelle.
- b) A l'école kenyane, ces langues jouissent de statuts différents. L'anglais a le statut de langue d'instruction et matière d'enseignement obligatoire. Le kiswahili jouit du statut de langue véhicule d'enseignement pour ladite langue et est également langue matière d'enseignement obligatoire. Le français a le statut d'une langue étrangère. Cette langue est une matière d'enseignement facultative.
- c) Les politiques linguistiques et éducatives kenyanes sont continues et stables en rapport avec l'anglais et le kiswahili. Elles sont discontinues pour les langues locales et les langues étrangères dont le français parce que ces langues locales et étrangères sont présentes dans quelques textes et absentes dans d'autres. Il y a donc discontinuité des politiques linguistiques et éducatives par rapport au français, langue qui nous a intéressé le plus dans cette étude et que nous ne pouvions étudier seule, sachant qu'elle cohabite avec d'autres langues.

Recommandations

A la lumière des résultats de la présente étude, il y a lieu de recommander que :

1. les politiques linguistiques et éducatives kenyanes devraient valoriser toutes les langues de l'école, en tenant compte de leurs fonctions spécifiques dans la société.
2. Les langues locales et étrangères devraient être revalorisées, en faisant d'elles des langues d'enseignement à tous les niveaux, en augmentant leur volume-horaire et en assurant la formation initiale et continue des enseignants.
3. La présente étude n'a pas abordé tous les aspects relatifs aux politiques linguistiques et éducatives au Kenya de 1963 à 2017. D'autres recherches pourraient être entreprises dans ce domaine.

Références

1. Alarcón, M.M. H (2005). *La politique linguistique et l'avenir du français au Mexique : étude du cas de l'Université de Veracruz*. Thèse de doctorat de l'Université de Aston, Birmingham.
2. Alarcão, I., Andrade, I.A., Araújo, E. et Melo-Pfeifer, S. (2009). *De la didactique de la langue à la didactique des langues : observation d'un parcours épistémologique*. *Les cahiers de l'Acedle*. Vol 6. No 1. P. 3-36.
3. Mulinda, A. (2014). *Le français au sein des multilinguismes tanzaniens : défis et perspectives* in Synergies Afrique des Grands Lacs n°4-2015 p.117-127.
4. Baylon, C. (1991). *Société, langue et discours*. Paris: Nathan.
5. Beacco, J. C. et Byrum M. (2007). *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe- de la diversité linguistique à l'éducation plurilingue-version intégrale*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
6. Castro, R. & Alarcão, I. (2006) (*colaboration d'Araújo e Sá, Helena & Cardoso, Teresa: "Didáctica de Línguas : um estudo meta-analítico da investigação em Portugal. Constituição do corpus : Condições e Princípios"*). (Document de travail du project EMIP). Texte non publié.
7. Cuq, J-P. et Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
8. Oduor, J. (2010). *A SWOT analysis of the Language policies in Kenya and Ethiopia* In The University of Nairobi Journal of Language and Linguistics, Vol.1 (2010), 86-102
9. Muchielli, R. (1990). *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale: connaissance du problème, Applications, pratique*. Paris : ESF.
10. Mugenda, O. et Mugenda, A. (1999). *Research Methods, quantitative and qualitative approaches*. Nairobi: Acts Press.
11. Reding, V. (2003). *Multilinguisme et multiculturalisme : des défis pour l'éducation en Europe*. Colloque sur « Les défis pour l'Education en Europe » St-Germain-en-Laye.
12. Wanjiku Omollo (2012). *Effects of language policy in the school on the learning of Kiswahili in Kapseret Division Uasin Gishu County, Kenya*.

